Image not found or type unknown

Convocation a une audience tribunal

Par **celine60**, le **16/12/2009** à **19:24**

Bonjour a tous!!

Je me présente je m'appelle Céline je me suis séparée de mon conjoint il y a maintenant 7 ans. Par décision de jugement j'ai perdu la garde de mes enfants et je verse une pension alimentaire.

Mon ex conjoint me traine au tribunal pour la 5 ème fois pour toujours la même raison, le non paiement de la pension alimentaire qu'il m'accuse de ne pas versée alors que j'ai toute les preuves de mon paiement de ses pensions alimentaires.

Je viens vers vous pour avoir quelques renseignements. Une raison qui n'a rien a voir avec les pensions alimentaires, mais ma fille de 13 ans 1/2 qui souhaite vivre a mon domicile. Ai-je le droit de demander la garde de ma fille a cette audience ??? Ou tout simplement faire la demande pour que ma fille soit entendu par le juge des affaires familiales.

Je ne sais pas vraiment si j'ai été claire mais je suis un peu stréssé, je viens de recevoir la convocation a l'audience.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement. Céline.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés